



# CHÉLA'H LÉKH'A : SHABBAT

POUR LA REFOUO DE TOUS LES MALADES  
POUR L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE EITAN ISRAËL SHKENAZY ET MOSHÉ AZRIA  
YOSSEF PEREZ ET NAOMIE ESTHER BAT ILANA HANNAH  
POUR LA LIBÉRATION DE TOUS LES OTAGES ET RETOUR DE NOS SOLDATS

## Le ramasseur de bois – Quand la désobéissance révèle la sainteté du Shabbat

**Bamidbar / Nombres 15:32–36** : « *Les Bnei Israël étaient dans le désert, et ils trouvèrent un homme ramassant du bois le jour du Shabbat...* »

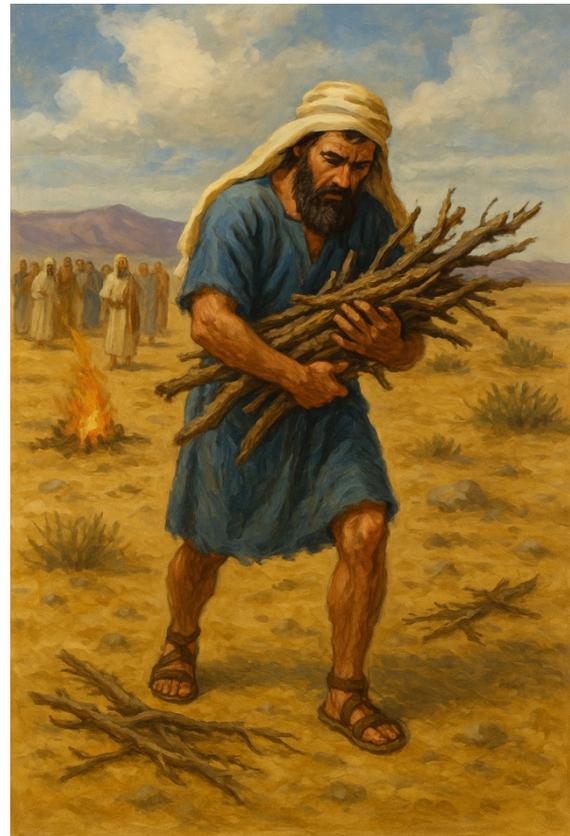
### Le contexte : juste après la faute des explorateurs

L'épisode du ramasseur de bois se trouve **immédiatement après** le décret de la punition pour la faute des explorateurs. Une génération entière vient d'être condamnée à **mourir dans le désert**. La promesse de la Terre s'éloigne. L'espérance faiblit. Et soudain, **un homme transgresse publiquement le Shabbat**. La Torah nous donne **très peu de détails sur lui**, mais la tradition regorge d'enseignements.

### Qui est cet homme ? Pourquoi agir ainsi ?

Le **Midrash Yalkout Chimoni (Bamidbar 750)** et le **Talmud (Sanhédrin 78b)** nous enseignent que cet homme n'était pas un provocateur ordinaire. Selon certains, il s'agirait de **Tsélof'had**, père des filles de la paracha suivante (selon Rabbi Akiva).

Pourquoi aurait-il agi ainsi ? **Pour démontrer que même dans le désert, même après le décret divin, la Torah est toujours d'actualité**. Même sans Terre promise, **la sainteté du Shabbat reste entière**. Il aurait alors agi **non par rébellion, mais pour créer un précédent**



**halakhique**, une sorte de « test » destiné à établir clairement la loi sur la transgression du Shabbat.

### Que fait-on de lui ? Un flou volontaire

La Torah nous dit : « *On ne savait pas ce qu'il fallait lui faire.* » (Bamidbar 15:34). Les Bnei Israël savaient que **transgresser Shabbat volontairement** était passible de mort (voir Exode 31:14), mais **ne connaissaient pas la peine précise dans ce cas-là**.

Ce moment d'incertitude est **significatif**. La Torah nous montre que même dans les cas les plus graves, **on ne punit pas sans une clarté totale de la Halakha**. Ce flou enseigne aussi l'importance d'avoir un

*Ne pas transporter ce feuillet pendant Shabbat. Mettre ce feuillet dans une Guéniza*

**cadre légal précis**, et non une justice émotionnelle ou spontanée.

**Quel message profond pour nous ?**

**Le Shabbat est une ligne rouge** : Même dans un contexte de désespoir (après la punition des explorateurs), **le respect du Shabbat reste un repère absolu**. Il est le **signe de l'alliance éternelle** entre Hachem et Israël (Exode 31:17). Le feu que l'homme voulait allumer par le bois devient une **menace contre la lumière divine du Shabbat**.

**Agir sans comprendre n'excuse pas la transgression** : Certains pensent bien faire, ou agissent "pour démontrer une idée". Mais la Torah nous enseigne que **l'intention ne suffit pas**, surtout lorsqu'il s'agit de transgresser **publiquement** les lois fondamentales.

Le message est clair : Même si tu es en exil, même si tu souffres, même si tu doutes... **le respect du Shabbat est un acte de fidélité**.

**Le mérite du silence** : Les Bnei Israël ne le tuent pas eux-mêmes. Ils **attendent la**

**décision divine**. Cela enseigne que même face à une faute grave, **on ne peut agir sans cadre, sans patience, sans loi**.

**Le bois et l'âme**

Le **bois (etzim)** que l'homme ramasse symbolise parfois dans la Kabbale **les désirs terrestres**. Le Shabbat est un jour où l'on se détache du matériel. Ramasser du bois ce jour-là, c'est **ramener le monde profane dans un jour sacré**. C'est pourquoi la peine est si lourde : **le Shabbat est une île de sainteté**, où l'on n'a pas le droit de mêler la logique du labeur et du calcul.

**Conclusion : Un homme, une faute, une lumière**

Cet homme est devenu **le vecteur d'un rappel éternel** : Même en exil, même dans le désert de la vie, **le Shabbat est notre refuge, notre lien avec l'éternité**. Son histoire n'est pas là pour qu'on le juge, mais pour que l'on comprenne : Le peuple qui garde le Shabbat est un peuple qui ne s'éteint pas.